

ÉPHÉMÉRIDE

9 FÉVRIER

Commission administrative SNESUP-FSU.

14 FÉVRIER

Secrétariat national SNESUP-FSU.

16 FÉVRIER

Réunion du **secteur Service public**.

20 FÉVRIER

CTU – Comité technique des personnels enseignants titulaires et stagiaires de statut universitaire.

21 FÉVRIER

CNESER – Commission permanente.

CTMESR – Comité technique du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.

22 FÉVRIER

CNESER accréditations université d'Auvergne.

27 FÉVRIER

BDFN – Bureau délibératif fédéral national.

28 FÉVRIER

Bureau national du SNESUP-FSU.

28 FÉVRIER ET 1^{ER} MARS

Colloque annuel de la **CPU** à Reims.

2 MARS

Réunion du **secteur Situation des personnels**.

7 MARS

Secrétariat national SNESUP-FSU.

8 MARS

Journée des **droits des femmes**.

Réunion du **secteur Recherche**.

8 ET 9 MARS

Stage FSU – Réforme territoriale.

9 MARS

Réunion du **secteur Vie syndicale**.

Réunion du **secteur International**.

Réunion du **collectif FDE restreint**.

15 MARS

Journée internationale de **lutte contre la précarité dans l'ESR**.

Vous pouvez consulter les nouvelles grilles de carrière sur www.snesup.fr

le snesup

MENSUEL DU SYNDICAT NATIONAL DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

SNESUP-FSU

78, rue du Faubourg-Saint-Denis,
75010 Paris - Tél. : 01 44 79 96 10
Internet : www.snesup.fr

Directeur de la publication : Hervé Christofol

Coordination des publications : Pascal Maillard

Rédaction exécutive :

Laurence Favier, Claudine Kahane,
Isabelle de Mecquenem, Marc Neveu,
Christophe Pébarthe

Secrétariat de rédaction :

Catherine Maupu, Latifa Rochdi
Tél. : 01 44 79 96 23

CPPAP : 0121 5 07698

ISSN : 0245 9663

Conception et réalisation : C.A.G., Paris

Impression :

SIPE, 10 ter, rue J.-J. Rousseau, 91350 Grigny

Régie publicitaire :

Com d'habitude publicité,
Clotilde Poitevin. Tél. : 05 55 24 14 03
contact@comdhabitude.fr

Prix au numéro : 0,90 € * Abonnement : 12 €/an

Ce numéro est accompagné d'un supplément
4-pages « Journée du 8 mars »

Illustration de couverture : © DR

DROITS ET LIBERTÉS

Pinar Selek a besoin de notre soutien : mobilisons-nous !

La persécution politico-judiciaire de notre collègue et camarade Pinar Selek, écrivaine et sociologue, s'est encore aggravée le 25 janvier dernier. Le procureur de la Cour de cassation de Turquie a requis l'annulation de l'acquittement de 2014 ainsi que la prison à perpétuité. Les juges doivent se prononcer dans les semaines qui viennent. D'ores et déjà la direction nationale de notre syndicat a assuré Pinar Selek de tout notre soutien et a agi en direction du ministère afin que des mesures soient prises rapidement



pour sécuriser sa situation professionnelle et personnelle. Les camarades de nos sections et les collègues sont invités à se mobiliser en mettant en place des comités de soutien dans leurs établissements, ou en rejoignant ceux qui existent à Strasbourg, Lyon, Nice et dans d'autres villes. Une pétition est en ligne sur notre site et nous vous invitons à la signer et à la relayer.

Il convient de rappeler que Pinar Selek est réfugiée en France depuis 2012, qu'elle est persécutée par les autorités turques depuis dix-neuf ans, qu'on lui attribue indûment la responsabilité d'un attentat et qu'elle a été acquittée à quatre reprises. Dans les faits, le gouvernement turc lui fait payer ses multiples engagements, féministes, antimilitaristes, mais aussi son obstination à exercer et défendre la liberté de recherche. Pinar, qui est membre du SNESUP-FSU, est aujourd'hui le symbole de la résistance à un régime autoritaire qui s'en prend à des milliers de fonctionnaires, et en priorité aux enseignant.e.s, aux universitaires et chercheurs/ses, mais aussi aux journalistes et aux artistes (cf. p. 7). À travers Pinar et tous nos collègues de Turquie qui sont intimidés, limogés ou emprisonnés, c'est à la liberté de pensée, à la recherche et à la création que le régime turc s'en prend. Pinar et nos collègues turcs méritent notre soutien. ●

Pascal Maillard, secrétaire national